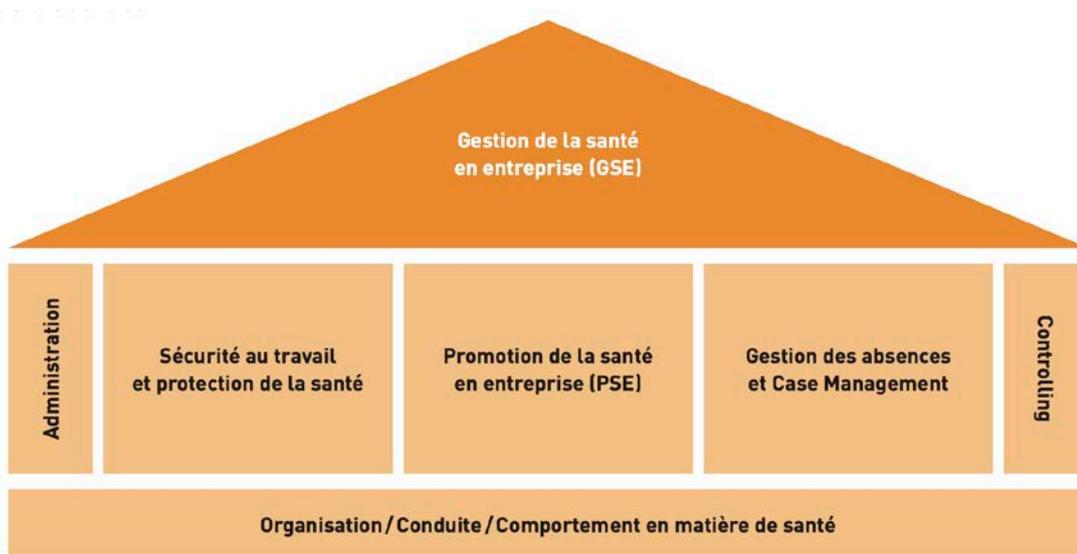


Rapport final du projet pilote Gestion de la santé dans les entreprises forestières 2024

Situation de départ

Les facteurs incitant à se pencher sur la gestion de la santé en entreprise (GSE) sont notamment le manque de personnel qualifié ainsi que l'augmentation des absences. Le secteur forestier, exposé à de nombreux dangers, se soucie de la sécurité au travail depuis longtemps et de façon systématique. Divers processus et structures sont maintenant implémentés et appliqués. D'autres thèmes faisant partie de la GSE (voir schéma GSE) sont également importants pour de nombreuses entreprises. Mais souvent, ils ne sont pas pris en compte de façon aussi systématique et ciblée.



Source : Promotion Santé Suisse

Compte tenu des conditions actuelles du marché, les entreprises ont donc intérêt à approfondir la thématique de la GSE. Il s'agit d'une part de réduire les coûts et, d'autre part, de profiter des avantages d'une organisation saine (voir illustration Utilité).



¹ Étude suisse SWING (2011)

² Iga Report 40 (2019)

³ Hansen, Hees & Richert (2014)

Projet pilote de Codoc – GSE pour les entreprises forestières 2024

Codoc se consacre depuis longtemps déjà à la promotion de la santé des apprentis. Le projet « Promotion de la santé physique des apprentis forestiers » s'est achevé en 2017 et a passé à la mise en œuvre. Principale conclusion de ce projet: les collaborateurs doivent se préparer physiquement à leur journée de travail exigeante en forêt. Divers outils ont été créés à cet effet (p. ex. des cartes mémoire « Prêt pour le travail en forêt »). Dans les entreprises formatrices, le programme de promotion de la santé joue encore un rôle plutôt modeste. C'est-ce qui a incité Codoc à porter le thème de la promotion de la santé vers les cadres des entreprises forestières. Ainsi, les futurs cadres (gardes forestiers) formés par les écoles forestières ont été sensibilisés dans ce sens. En outre, Codoc a lancé le projet pilote GSE pour les entreprises forestières en collaboration avec lifetime health en 2024.

La faisabilité d'une offre de formation GSE pour les entreprises forestières a été testée à l'aide de deux ateliers pilotes, afin de développer une proposition, de la discuter avec les parties prenantes et de la finaliser.

Les démarches suivantes ont été réalisées:

- Atelier 1 pour cadres: un atelier sur la GSE a été organisé avec des groupes d'intérêt du secteur forestier. L'objectif était d'aborder les aspects systématiques, l'utilité et les effets de la GSE, et aussi de mener un état des lieux pour sa propre entreprise. Participants à cet atelier: les directions de deux entreprises forestières ainsi que des représentants de Codoc et du canton de Soleure (Office des forêts, de la chasse et de la pêche).
- Atelier 2 pour les entreprises forestières : un atelier pilote a été organisé avec l'équipe d'une entreprise forestière pour dresser un état des lieux. Outre la perception commune du sujet, les connaissances présente dans le groupe ont été présentées de façon accessible et visibles par tous, afin de pouvoir en déduire les champs d'action GSE concrets pour l'entreprise. Selon les participants, la mise en œuvre a réussi. Cependant, pour garantir l'applicabilité, il a été mentionné que la participation des parties prenantes (propriétaires, gestionnaires) est indispensable en vue d'impliquer directement les décideurs.
- Présentation des résultats : les contenus, la mise en œuvre et les acquis issus des ateliers ont été présentés lors de la réunion des responsables cantonaux de la formation à Weinfelden en 2024. Les points de vue externes ont été recueillis à cette occasion afin d'en tenir compte dans l'élaboration de l'offre.

Offre 2025

L'offre décrite ci-dessous sera proposée aux entreprises forestières en 2025.

Descriptif

Gestion de la santé (GSE) pour les entreprises forestières

L'offre de conseil GSE pour les entreprises forestières est directement faite par lifetime health. Codoc aide lifetime health à faire connaître l'offre, qui se signale par la simplicité et l'efficacité de la mise en œuvre. Dans le cadre d'une démarche participative de l'organisation, un état des lieux des facteurs de santé est dressé. Il est important que les groupes cibles de l'organisation (décideurs, direction, collaborateurs, etc.) participent. À partir de l'état des lieux, des champs d'action et des mesures concrètes de GSE sont définis, en s'appuyant sur les compétences préalables des acteurs. Ainsi, les mesures prises sont plus efficaces et moins coûteuses, l'engagement des ressources est mieux ciblé. La méthodologie appliquée peut ensuite être réutilisée pour assurer le suivi. Le processus ne demande que peu de ressources en personnel et livre toujours des données actualisées aux responsables.

Coûts par entreprise

CHF 2500.- plus frais de déplacement et de matériel et TVA.

Mise en œuvre et personne de contact

lifetime health / Samuel Maurer (samuel.maurer@lifetimehealth.ch; 078 657 61 80)